

AGIR ENSEMBLE contre la précarité

Depuis plus de 20 ans, l'association Le Village lutte pour le **droit au logement** et la **réinsertion de personnes** en grande précarité.

Chaque jour, nous défendons la **solidarité, la bienveillance et la coopération** entre tous. Nos actions sont le fruit de l'implication des personnes accueillies, des professionnels, administrateurs, adhérents et sympathisants de l'association.

En cette période où il est de plus en plus essentiel de donner un sens au « **vivre ensemble** », aidez-nous à poursuivre cette aventure citoyenne.

Retrouvez toutes nos actions, suivez-nous et faites un **don, ponctuel ou régulier** à l'association Le Village.

D'avance, un immense merci pour votre aide!



ENSEMBLE, AGISSONS !

L'association Le Village est reconnue d'intérêt général: 75% de vos dons sont déductibles des impôts, jusqu'à 529 euros, puis 66% au-delà dans la limite de 20% de vos revenus annuels. Pour 100 Euros, vous ne payez donc véritablement que 25 euros. Un reçu fiscal vous sera adressé en fin d'année. Vous serez aussi tenu informé des activités de l'association et de l'utilisation de votre don.

www.associationlevillage.fr

